



CAHIER DES CHARGES

PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE DEPLOIEMENT DU PROGRAMME GENERATION 2024

PRESENTATION DE PARIS 2024

Paris 2024 est le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024. Il est notamment chargé de :

- Planifier, organiser, financer et livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ainsi que les événements associés ;
- Promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en France et à l'international ;
- Participer aux actions visant à assurer la durabilité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024;
- Contribuer à maximiser l'impact positif et l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, notamment en faveur de la pratique du sport.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Paris 2024 réuniront 15 000 athlètes, plusieurs millions de spectateurs et plus de 20 000 journalistes. Ils sont le plus grand événement au monde, avec 28 sports olympiques et 22 sports paralympiques suivis par plusieurs milliards de téléspectateurs. Les épreuves se dérouleront principalement à Paris, dans ou autour de sites emblématiques comme la Tour Eiffel, le Grand Palais et les Invalides, et en Seine-Saint-Denis, où se trouveront les deux sites les plus fréquentés, le Stade de France et le nouveau Centre aquatique, et le Village Olympique et Paralympique. Mais l'une des spécificités de ces Jeux concerne leur ambition territoriale avec des épreuves organisées en province (football, voile) ainsi que des programmes liés à l'héritage mis en place dès maintenant.

Le comité Paris 2024 place le sport au cœur de son ambition. Par les émotions qu'il suscite, le sport est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion. Par ses valeurs, le sport est un formidable outil pour éduquer et intégrer. Enfin, le sport peut devenir un accélérateur de transition écologique.

Conscient de l'opportunité unique que représentent les Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 souhaite que l'enthousiasme et l'énergie de ce projet permettent de renforcer la place du sport, en agissant comme un révélateur du pouvoir du sport et ses valeurs, un fédérateur pour rassembler le plus grand nombre autour de cette conviction, un accélérateur pour mettre plus de sport et plus d'actions durables dans le quotidien de chacun.

Cette ambition sera portée par un nouveau modèle d'organisation, des Jeux révolutionnaires, à la fois spectaculaires et durables. Des Jeux spectaculaires pour marquer les esprits, en amenant le sport là où

on ne l'attend pas, dans une fête au cœur des villes, en créant des ponts avec la culture et l'éducation. Des Jeux durables pour montrer l'exemple et inspirer les générations futures.

A chaque étape de la construction des Jeux, l'état d'esprit des athlètes doit nous inspirer, ainsi que tous ceux qui construisent avec nous ce projet :

- L'exigence, pour mettre l'énergie des Jeux au service d'un projet utile et obtenir des résultats concrets ; mais aussi l'exigence de l'exemplarité, éthique, financière, sociale et environnementale ;
- La créativité, pour refuser les modèles pré établis en innovant, en osant faire différemment ;
- Le partage, pour que ce projet puisse bénéficier au plus grand nombre, à toutes les générations, dans tous les territoires ; le partage pour que cette ambition puisse rayonner et être portée au-delà de 2024.

PRESENTATION DU PROGRAMME GENERATION 2024

Toutes les générations sont conviées à prendre part aux Jeux de Paris 2024. Pour la jeune génération, Paris 2024 a pensé un accompagnement spécifique avec son programme d'éducation, appelé naturellement « Génération 2024 ». Dès maintenant, ce programme mobilise la communauté éducative et les élèves autour de l'élan des Jeux pour mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes. Il s'agit ainsi de promouvoir la pratique sportive, mais aussi la culture et l'histoire du sport, riche et universelle, ainsi que les valeurs du sport telles que le respect ou l'inclusion.

Le programme « Génération 2024 » est conçu et mis en œuvre en collaboration étroite avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le mouvement sportif, les fédérations du sport scolaire et universitaire et la communauté éducative.

Un programme pour mettre plus de sport dans la vie de la Génération 2024

Participer au programme Génération 2024, c'est :

- Promouvoir l'activité physique et sportive et l'éducation physique et sportive, de la maternelle à l'université, avec une attention particulière pour les plus jeunes ;
- Utiliser le sport à des fins pédagogiques, dans différents champs disciplinaires, pour le plaisir d'apprendre ;
- Faire découvrir les sports olympiques et paralympiques et promouvoir les valeurs du sport, de l'Olympisme et du Paralympisme ;
- Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté.

Une plateforme dédiée à la communauté éducative

Pour trouver des ressources pédagogiques en lien avec les Jeux, des éléments d'éducation par le sport et des outils pour favoriser la pratique d'une activité physique quotidienne, mais aussi échanger et informer la communauté éducative, [Génération 2024 a sa plateforme en ligne](#).

Les enseignants, éducateurs, élèves et étudiants peuvent y trouver des outils et des ressources pédagogiques sur le sport, son histoire et ses valeurs, sur les disciplines olympiques et paralympiques, des solutions pour animer de l'activité physique quotidienne, mais aussi trouver des informations sur la

[Semaine Olympique et Paralympique](#) qui se tient chaque année pour toutes les écoles et établissements, de la maternelle à l'université.

La plateforme Génération 2024 est un site évolutif de partage et de mise en valeur des actions les plus emblématiques et inspirantes pour accompagner une génération plus sportive vers les Jeux de Paris 2024.

Le label Génération 2024

Délivré par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le label Génération 2024 vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant. Toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur peuvent être labélisés Génération 2024. De même, les établissements du réseau AEFE, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que certains établissements spécialisés (ESMS) relevant du ministère des Solidarités et de la Santé sont également éligibles au label. [En savoir plus sur le label.](#)

Pour obtenir le label, les écoles, établissements scolaires et universitaires doivent respecter les 4 critères suivants :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire ;
- Participer aux événements olympiques et paralympiques ;
- Accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau ;
- Ouvrir les équipements sportifs des établissements aux associations sportives locales pour favoriser la pratique sportive.

La première labellisation a eu lieu en 2018. Début 2021, plus de 3 500 établissements sont déjà labélisés.

La Semaine Olympique et Paralympique

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP), est une semaine organisée chaque année dans le but de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives, que l'on retrouve dans l'olympisme et le paralympisme.

Elle poursuit les objectifs pédagogiques suivants :

- Utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements.
- Sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition.
- Faire découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif, en organisant des ateliers de pratique sportive.
- Changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des para-sports et en intégrant des rencontres de para-sports ou sports partagés.
- Éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen.

Pour sa 5^{ème} édition, la Semaine Olympique et Paralympique s'est déroulée du 1^{er} au 6 février 2021. Cette édition a mis l'accent sur la thématique de **la santé** et plus particulièrement sur **la pratique de 30 minutes d'activité physique quotidienne**.

La prochaine édition se tiendra fin janvier – début février 2022 autour de la thématique du développement durable.

OBJET DE LA PRESTATION

Dans le cadre du programme Génération 2024, le pôle éducation – direction Impact et Héritage – qui en assure le pilotage, souhaite se faire accompagner dans le déploiement et le développement de l'ensemble des dispositifs de ce programme.

L'activité du pôle éducation peut être schématisée par les cinq piliers suivants :

- Le déploiement des dispositifs du programme : cela se traduit par le développement et l'accompagnement de dispositifs existants, porté directement par Paris 2024 ou par des tiers : 30' d'activité physique quotidienne dans les écoles, label Génération 2024, pédagogie en mouvement, visionnage du film La Couleur de la Victoire à des fins pédagogiques, et de dispositifs futurs : transformation des cours d'écoles pour les rendre plus favorables à une pratique d'APS mixte et inclusive, accueil au sein du siège de Paris 2024, etc.
- La gestion et le développement des supports et outils du programme : cela inclut le travail continu de développement et d'amélioration de la plateforme Génération 2024 ainsi que la mise à disposition, création et production d'outils et ressources pédagogiques en lien avec les Jeux.
- L'organisation de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) : temps majeur pour Paris 2024, la SOP est une semaine organisée chaque année dans le but de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives, que l'on retrouve dans l'olympisme et le paralympisme.
- La mobilisation et l'animation de la communauté Génération 2024, professeurs, éducateurs, parents, étudiants, élèves : au travers du label Génération 2024 (délivré par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), ainsi que via les contenus proposés sur la plateforme Génération 2024, actualités, appels à projets, boutique en ligne et challenges divers.
- L'intégration des projets transverses de Paris 2024 au sein du programme Génération 2024 : Olympiade culturelle, Relais de la Flamme Olympique, trêve olympique, cérémonies, programme volontaires, mascottes, etc.

Aussi, les titulaires seront chargés d'accompagner le pôle éducation dans le déploiement des projets cités et plus spécifiquement sur les quatre lots décrits ci-dessous.

LOT 1 : Conseil sur la conception d'un kit Génération 2024

LOT 2 : Animation de la communauté Génération 2024

LOT 3 : Accompagnement stratégique, pilotage et production de contenus pédagogiques

LOT 4 : Conception, création et production d'un dispositif pédagogique innovant de type serious game/escape game.

1. FONCTIONNEMENT AVEC PARIS 2024 - NON EXCLUSIVITE

Le marché est un accord-cadre mixte, exécuté d'une part par des bons de commandes, et d'autre part par des marchés subséquents.

A chaque apparition de besoin, Paris 2024 pourra faire appel aux titulaires des lots de deux façons :

- Soit en commandant des prestations chiffrées dans le bordereau de prix unitaires ;
- Soit en demandant au titulaire du lot concerné un nouveau devis (pour les prestations dont les caractéristiques et les modalités d'exécution ne sont pas déjà définies dans l'accord-cadre).

Paris 2024 informe les candidats que les titulaires du marché n'auront pas l'exclusivité de la réalisation de ce type de prestations, Paris 2024 se réservant la possibilité de produire lui-même du contenu ou d'en faire produire par des acteurs tiers.

Par ailleurs, Paris 2024 informe les candidats que les titulaires du marché peuvent être amenés à travailler avec d'autres prestataires / partenaires engagés aux côtés de Paris 2024.

LE PRESENT CAHIER DES CHARGES CONCERNE LES LOTS 2, 3 ET 4 UNIQUEMENT.

LE LOT 1 A FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE CONSULTATION ANTERIEURE.

LOT 2 : ANIMATION DE LA COMMUNAUTE GENERATION 2024

Afin de développer et d'amplifier les différents dispositifs du programme Génération 2024, le pôle Education de Paris 2024 souhaite se faire accompagner dans la création de contenus visant à mobiliser la communauté Génération 2024 et animer le programme pour cette même communauté.

La communauté Génération 2024 rassemble les différents publics impliqués dans le programme Génération 2024 :

- En premier lieu, il s'agit des écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur labélisés Génération 2024. Ils sont actuellement au nombre de 3500, engagés dans ce dispositif grâce à l'implication des enseignants et personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.
- Ainsi que l'ensemble des acteurs qui contribuent activement au programme Génération 2024 et à l'ensemble de ses dispositifs : les fédérations du sport scolaire et universitaire (USEP, UNSS, UGSEL, FFSU), le mouvement sportif (CNOSF, CPSF, CDOS, CROS, CTOS, fédérations sportives et organes déconcentrés, clubs) et les collectivités territoriales (en particulier les collectivités Terre de Jeux 2024).

Le titulaire du lot n°2 devra être en mesure de concevoir et produire des contenus permettant d'accompagner le déploiement et la visibilité de certains dispositifs d'une part, l'animation de la communauté Génération 2024, d'autre part.

Ce dispositif de mobilisation et d'animation devra s'adresser à l'ensemble des structures labélisées ainsi qu'aux acteurs pleinement engagés à nos côtés tout au long de l'année scolaire.

2. PERIMETRE D'INTERVENTION DU LOT N°2

Le titulaire du lot n°2 devra intervenir sur les missions suivantes (liste non exhaustive) :

- **Animation et accompagnement quotidiens – forfait annuel :**
 - Rédaction d'articles et contenus éditoriaux pour la plateforme Génération 2024 : le rythme et les sujets sont à définir – Paris 2024 attend de la part du candidat une recommandation quant au rythme et sujets des contenus. Les sujets des contenus pourront soit être proposés par le titulaire du lot n°2, soit être définis par Paris 2024.
 - Rédaction, mise en forme et production de newsletters : le rythme et les sujets sont à définir – Paris 2024 attend de la part du candidat une recommandation quant au rythme et sujets des contenus. Les sujets des contenus pourront soit être proposés par le titulaire du lot n°2, soit être définis par Paris 2024 et porteront par exemple sur le programme de 30 minutes d'activité physique quotidienne, la mise en valeur des projets portés par les écoles/établissements labélisés Génération 2024, la mise en valeur des projets des partenaires institutionnels (Ministères, CNOSF, CPSF, USEP, UNSS, UGSEL, FFSU...), les actualités Paris 2024, Terre De Jeux, Impact.
 - Création de contenus digitaux dans de multiples formats : photos, vidéos, post, podcasts, etc.
 - Création graphique : visuels de communication, mise en forme de guide, documents de présentation, infographie, etc.
- **Animation et accompagnement sur les temps forts de l'année – forfait annuel :**

- Recommandation stratégique pour l'animation de l'ensemble du programme en lien avec le calendrier scolaire et les temps forts récurrents (rentrée scolaire, Journée Nationale du Sport Scolaire, Semaine Olympique et Paralympique, Journée Olympique) et ponctuels (Jeux Olympiques et Paralympiques, temps forts du projet Paris 2024, journées mondiales, etc.) de l'année scolaire,
 - Conception de challenges et récompenses : les challenges seront adossés aux temps forts de l'année scolaire et de Paris 2024. Les récompenses devront quant à elle prendre en compte les spécificités de l'environnement scolaire et les attentes de la communauté éducative vis-à-vis du programme Génération 2024.
 - Conception, création et production d'un kit pour les participants à la Semaine Olympique et Paralympique 2022 (SOP) : le kit SOP doit récompenser l'engagement et la mobilisation des écoles et établissements scolaires qui participent à cet événement. A ce titre, le titulaire du lot n°2 sera amené à faire des propositions quant à la composition de ce kit et à assurer sa production. Les kits doivent être expédiés aux labélisés en janvier 2022.
- **Production d'un kit pour les écoles et établissements scolaires labélisés Génération 2024 – marché subséquent :**
 - A partir d'un cahier des charges précis, le titulaire du lot n°2 aura la charge de la fabrication du kit et de la coordination de différents prestataires/partenaires avec qui Paris 2024 travaille déjà. Les kits doivent être expédiés aux labélisés pour la rentrée scolaire 2021 (septembre). Le routage sera cependant géré par un autre prestataire et n'est donc pas compris dans cette consultation. La conception du kit sera réalisée par Paris 2024 et par le titulaire du lot 1 de ce marché.
 - **Animation et accompagnement sur des temps forts ponctuels non prévus – taux jours et marchés subséquents**

Le titulaire du lot n°2 devra être en mesure de répondre à plusieurs missions simultanément. Par exemple, il pourra, au même moment, être sollicité pour de l'activité courante (newsletters et création de contenus), de l'activité ponctuelle (réfléchir sur le kit SOP) et de l'activité exceptionnelle (un nouveau challenge).

Les droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des Résultats (tels que kits, articles, newsletters, contenus etc.) produits par le titulaire du lot n°2 ans le cadre de ses prestations devront être cédés à Paris 2024 selon les conditions et modalités précisées à l'Article 19 du CCAP.

3. CAS D'ETUDE ATTENDU

Dans le cadre de cette consultation pour le lot 2, et en sus de l'offre globale permettant d'apprécier les capacités du candidat pour répondre aux prestations d'accompagnement mentionnés ci-dessus, nous attendons des candidats une réponse aux deux cas d'études détaillés ci-dessous. Ce sont ces cas d'études qui permettront à Paris 2024 d'apprécier la qualité des offres des candidats, et qui serviront de base au démarrage de la prestation du titulaire du lot n°2.

1. Une recommandation stratégique de deux pages maximum sur la manière d'animer le programme Génération 2024 pour la communauté éducative, en lien avec le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, dès la rentrée scolaire.

La réponse doit intégrer :

- Des éléments de planning,
- Des suggestions et exemples sur les outils de communication réguliers (newsletters, mailing, articles, social media), notamment au travers de la plateforme Génération 2024.
- Une proposition de challenge incitant l'ensemble de la communauté éducative, dont la communauté Génération 2024, à s'inscrire à la Semaine Olympique et Paralympique 2022. Il est attendu des candidats une description du challenge et de la mécanique d'incitation à l'inscription ainsi que des propositions relatives aux récompenses pour les écoles et établissements.

2. Dans la perspective de la Semaine Olympique et Paralympique 2022 (qui se déroulera fin janvier-début février 2022 et aurait pour thématique le développement durable), une recommandation stratégique d'une page pour impacter de façon plus large le grand public en complément de la communauté enseignante.

La réponse doit intégrer :

- Une proposition de concept liant la pratique physique et sportive (et la volonté d'un fil rouge « Bouger + » commun à toutes les Semaines Olympiques et Paralympiques) avec la thématique du développement durable pour engager de façon large. Le challenge pourra être inclus à ce concept.

4. DOCUMENTS ATTENDUS DANS LA REPONSE A LA CONSULTATION POUR LE LOT N°2

Paris 2024 attend des candidats les éléments suivants :

1. Une proposition technique incluant :
 - Une présentation de l'entreprise et ses références pertinentes pour l'enjeu de la présente consultation,
 - Une offre détaillée et chiffrée, comprenant :
 - o L'offre globale du candidat
 - o La recommandation de deux pages sur l'animation du programme
 - o La recommandation d'une page sur le concept SOP 2022
 - Des exemples concrets de prestations réalisées en lien avec le besoin identifié de Paris 2024 (cf. Périmètre d'intervention).
2. L'organisation proposée et les modalités de coordination avec Paris 2024 et l'équipe projet, détaillant entre autres :
 - Le planning de mise en œuvre,
 - Les modalités précises de travail (méthode de travail, fréquence de réunions, ...)
 - Les CV de l'équipe projet mise à disposition.
3. Une offre financière détaillée (cf. doc Excel joint) :
 - o Coût forfaitaire annuel pour l'animation de la communauté au quotidien et une prestation de conseil et recommandation stratégiques ;
 - o Coût forfaitaire annuel pour l'animation de la communauté durant les temps forts ;
 - o Coût forfaitaire annuel pour la conception du kit SOP 2022 ;

- Coûts unitaires pour des prestations complémentaires (rédaction de newsletters en plus, rédaction d'articles en plus, rédaction de mails d'activation etc.) ;
- Coût jours pour de la prestation supplémentaire.

Les prix devront intégrer tant la réalisation des prestations que la cession des droits de propriété intellectuelle sur les Résultats.

LOT 3 : ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE, PILOTAGE ET PRODUCTION DE CONTENUS PEDAGOGIQUES

1. OBJET DU LOT N°3

Afin d'étoffer et de développer les différents dispositifs du programme Génération 2024, le pôle Education de Paris 2024 souhaite se faire accompagner dans la définition d'une stratégie d'harmonisation, de mise à disposition et de création de contenus pédagogiques en lien avec son programme.

Le titulaire du lot n°3 devra être en mesure de :

1. Conseiller et accompagner le pôle éducation dans la définition d'une stratégie d'harmonisation, de mise à disposition et création de contenus pédagogiques, en lien avec l'ensemble des dispositifs du programme Génération 2024 et de sa vitrine, la plateforme Génération 2024.
2. Concevoir et produire des contenus pédagogiques (classiques et/ou innovants), en lien avec le programme Génération 2024 et les programmes de l'Education nationale, à destination des différents cycles scolaires : cycle 1 – cycle 4 / lycée / enseignement supérieur. Le titulaire du lot n°3 pourra se faire accompagner par une société spécialiste sur ce type de sujets. Les types de ces ressources peuvent être multiples : guide, manuel, vidéo, dispositif numérique, interactif, etc.

2. PERIMETRE D'INTERVENTION DU LOT N°3

Le titulaire du lot n°3 devra intervenir sur les missions suivantes (liste non exhaustive) :

- Définition d'une stratégie d'harmonisation, de mise à disposition et de création de contenus pédagogiques :
 - Identification des contenus existants et des possibles contenus à venir en lien avec l'activité de Paris 2024 (Olympiade Culturelle, Relais de la flamme, Mascotte, etc.).
 - Définition d'une offre de contenus mis à disposition claire et lisible.
 - Animation et co-pilotage d'un comité éditorial, en lien avec les parties prenantes, pour la plateforme Génération 2024.
- Conception, création et production de contenus pédagogiques :
 - Adaptation du [programme d'éducation aux valeurs olympiques](#) (PEVO) du Comité International Olympique (CIO) et du [programme d'éducation aux valeurs paralympiques](#) (I'mPossible) du Comité International Paralympique (CIP) aux programmes scolaires français.
 - Adaptation de ressources pédagogiques existantes pour des niveaux scolaires différents de ceux pour lesquels elles ont été initialement conçues. Exemples : Cartable des Jeux, cahier pédagogique La Couleur de la Victoire, etc.
 - Création et production de contenus pédagogiques contribuant aux différents dispositifs du programme Génération 2024, notamment celui des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école, sous différents formats : fiches, vidéos, illustrations, etc.
 - Création graphique : mise en page, à partir de l'identité Génération 2024 et/ou SOP, de différentes ressources pédagogiques.

Le titulaire du lot n°3 devra être en mesure de répondre à plusieurs missions simultanément.

Le titulaire du lot n°3 et ses éventuels sous-traitants devront inscrire leurs productions dans le strict respect des règles d'usage des marques et assets graphiques de Paris 2024.

Les droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des Résultats (tels que contenus pédagogiques, adaptations, créations graphiques etc.) produits par le titulaire du lot n°3 dans le cadre de ses prestations devront être cédés à Paris 2024 selon les conditions et modalités précisées à l'Article 19 du CCAP.

Les prix devront intégrer tant la réalisation des prestations que la cession des droits de propriété intellectuelle sur les Résultats.

3. CAS D'ETUDE ATTENDU

Dans le cadre de cette consultation pour le lot 3, nous attendons des candidats une réponse au cas d'étude détaillé ci-dessous. C'est le cas d'études qui permettra à Paris 2024 d'apprécier la qualité des offres des candidats, et qui servira de base au démarrage de la prestation du candidat retenu.

1. Le programme éducation de Paris 2024 s'appuie sur différents dispositifs et ressources pédagogiques pour répondre aux objectifs qu'il s'est fixé. Pour cela, il s'est notamment doté d'une vitrine numérique : la plateforme Génération 2024. Cette plateforme présente ces différents dispositifs et met à disposition un ensemble de ressources pédagogiques issues de Paris 2024, des acteurs de l'éducation nationale, du mouvement sportif, des fédérations du sport scolaire, etc.

Dans un souci de clarté et de visibilité de ces différents dispositifs et ressources, Paris 2024 souhaite harmoniser ces contenus et les compléter de façon cohérente pour différents cycles scolaires.

Les candidats sont amenés à prendre connaissance des contenus proposés sur la plateforme et à proposer une architecture cohérente, en lien avec les cycles, niveaux (primaire, secondaire, supérieur) et matières enseignées, permettant de présenter l'ensemble de ces dispositifs et ressources mis à disposition, dans un souci de clarté pour la communauté Génération 2024 et la communauté enseignante. Il est donc attendu des candidats une cartographie des ressources disponibles et manquantes en fonction de la thématique abordée / matière enseignée et du niveaux scolaire, en particulier à partir des ressources suivantes : Le Programme d'Education aux Valeurs Olympiques, l'mPOSSIBLE et Le Cartable des Jeux. Les candidats sont amenés à détailler l'équipe et le temps passé qui lui permettront d'effectuer cette harmonisation ainsi que la complétion des ressources. Un calendrier de remise à jour des contenus de mi-2021 à mi-2024 devra être fourni, afin d'étaler cette harmonisation sur trois années.

Cette stratégie sur le long terme devra prendre en compte les prochains dispositifs déployés et ressources qui y seront liées, à savoir, sans s'y limiter : [l'olympiade culturelle](#), [le relais de la flamme](#), [les mascottes](#), ou encore [la trêve olympique](#).

Le candidat retenu devra par exemple créer, adapter, mettre à disposition du contenu lié aux programmes scolaires et aux dispositifs nommés ci-dessus.

2. Dans une logique de co-construction, Paris 2024 souhaite mettre en place un comité éditorial avec ses parties prenantes éducatives pour définir les contenus pédagogiques créés et mis à disposition dans le cadre du programme Génération 2024. Certains contenus existent déjà et devront faire l'objet d'un arbitrage pour décider s'ils ont leur place dans le programme ; d'autres

contenus sont à créer, et nous devons décider collectivement des sujets prioritaires et des contenus.

Pour ce faire, Paris 2024 souhaite se faire accompagner dans la mise en place de ce comité et dans la définition de son fonctionnement, sa composition, ses modalités d'actions, etc.

Les candidats sont amenés à proposer une méthodologie détaillée pour la mise en place, la composition et le suivi de ce comité éditorial. Les candidats seront également en charge de l'animation du comité.

4. DOCUMENTS ATTENDUS DANS LA REPONSE A LA CONSULTATION POUR LE LOT N°3

Paris 2024 attend des candidats les éléments suivants :

1. Une proposition technique incluant :
 - Une présentation de l'entreprise et ses références pertinentes pour l'enjeu de la présente consultation, plus particulièrement sur l'expertise métier.
 - Une présentation détaillée de la méthodologie mise en place dans le processus d'accompagnement et de création de ressources pédagogiques, en précisant notamment les relations, rapports et échanges, s'ils existent, avec la communauté enseignante.
 - Une offre technique détaillée et chiffrée répondant au cas d'étude présenté ci-dessus, Des exemples concrets de prestations réalisées en lien avec le besoin identifié de Paris 2024
2. L'organisation proposée et les modalités de coordination avec Paris 2024 et équipe projet, détaillant entre autres :
 - Le planning de mise en œuvre,
 - Les modalités précises de travail (méthode de travail, fréquence de réunions, ...)
 - Les CV de l'équipe projet mise à disposition.
3. Une offre financière complétée (cf. doc Excel joint) :
 - Prix forfaitaire annuel pour l'harmonisation et la réorganisation des contenus
 - Prix forfaitaire pour l'accompagnement à la création du comité éditorial
 - Prix unitaire pour le suivi de l'évolution des contenus pédagogiques
 - Prix unitaire pour l'animation des comités éditoriaux
 - Taux jours pour de la création de contenu pédagogique et prestations complémentaires

LOT 4 : CONCEPTION, CREATION ET PRODUCTION D'UN DISPOSITIF PEDAGOGIQUE INNOVANT DE TYPE SERIOUS GAME/ESPACE GAME.

1. OBJET DU LOT N°4

Dans la perspective de la Semaine Olympique et Paralympique 2022 et afin d'étoffer et de développer les différents dispositifs du programme Génération 2024, le pôle Education de Paris 2024 souhaite se faire accompagner dans la conception, création et production d'un dispositif pédagogique innovant de type serious game/escape game.

Le titulaire du lot n°4 devra être en mesure de concevoir et produire un dispositif pédagogique innovant, numérique et physique, de type serious game/escape game, permettant, d'une part, la découverte de l'univers olympique et paralympique, en faisant un lien avec différentes thématiques (exemple : le développement durable), et d'autre part, la pratique d'une activité physique quotidienne.

Le titulaire du lot n°4 pourra travailler avec d'autres prestataires afin de fournir les solutions techniques demandées dans le cadre de ce lot.

2. DESCRIPTION DU LOT N°4

Dans le cadre de cette consultation et du lot 4 préalablement exposé, nous attendons des candidats une réponse au cas d'étude détaillé ci-dessous. C'est ce cas d'études qui permettra à Paris 2024 d'apprécier la qualité des offres des candidats, et qui servira de base au démarrage de la prestation du candidat retenu.

Contexte :

Ce dispositif s'intégrera dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique 2022 (SOP) et devra être livré pour janvier 2022 (la SOP 2022 se déroulera fin janvier-début février 2022 et aurait pour thématique le développement durable).

Public visé :

Ce dispositif, ludique et pédagogique, s'adresse prioritairement aux jeunes (écoliers, collégiens, lycéens et étudiants). Il doit également être accompagné par un support pédagogique permettant à l'enseignant de faire le parallèle avec les enseignements dispensés (pour le primaire et le secondaire) et ainsi accompagner l'élève dans son cheminement. Par conséquent, différents parcours doivent être proposés afin de s'adapter aux différents publics visés.

Objectifs du dispositif :

Ce dispositif vise différents objectifs en fonction du public visé :

- Pour les élèves et étudiants :
 - Découvrir l'univers olympique et paralympique (histoire, valeurs, symboles, etc.), les Jeux de Paris 2024 (sites, nouveaux sports, etc.),
 - Pratiquer une activité physique quotidienne,
 - Rencontrer/découvrir des athlètes olympiques et paralympiques,
 - Être sensibilisés sur certaines thématiques : développement durable, égalité filles-garçons, handicap, santé, etc.
- Pour les enseignants :
 - Faire découvrir l'univers olympique et paralympique et Paris 2024 à leurs élèves,

- Faire pratiquer une activité physique quotidienne aux élèves,
- Sensibiliser les élèves à des notions importantes : développement durable, égalité filles-garçons, handicap, santé, etc.
- Être un support d'animation de la Semaine Olympique et Paralympique dans leur classe.

Description du besoin :

Pour répondre à ces objectifs, il est attendu de la part des candidats :

- La création d'un dispositif numérique innovant et ludique, type serious game/escape game, décliné pour les différents niveaux (primaire, collège, lycée, enseignement supérieur). Le dispositif peut être préexistant et utilisé en marque blanche pour cette prestation,
- La création des contenus nécessaires à la réalisation et l'animation du dispositif, dont les supports pédagogiques pour les enseignants,
- La création/l'adaptation d'un kit physique permettant le déploiement de ce dispositif au sein d'une classe sans recours obligatoire au dispositif numérique.

Des propositions relatives au design de l'outil (format numérique et physique) devront être faites par les candidats. Par la suite, un travail en collaboration avec Paris 2024 sera effectué afin que l'objet en question corresponde à l'univers graphique de la marque Génération 2024 et/ou SOP.

Le dispositif numérique devra pouvoir être intégré à la plateforme Génération 2024, par exemple sous forme d'iframe, sans appel à une technologie tierce à implémenter : bibliothèque, composant, etc.

L'ensemble des éléments produits seront réalisés en marque blanche.

Les droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des Résultats (tels que serious game/escape game, contenus pédagogiques, adaptations de kits etc.) produits par le titulaire du lot n°4 dans le cadre de ses prestations devront être cédés à Paris 2024 selon les conditions et modalités précisées à l'Article 19 du CCAP.

Les prix devront intégrer tant la réalisation des prestations que la cession/licence des droits de propriété intellectuelle sur les Résultats.

Le dispositif créé doit être pensé de manière à pouvoir évoluer dans le temps, d'ici aux Jeux de Paris 2024.

Il est envisagé de capitaliser sur cet outil et de faire évoluer son contenu pour l'adapter à différentes thématiques (inclusion, handicap, trêve olympique, etc.) – le titulaire du lot n°3 pourra être sollicité pour l'évolution.

3. DOCUMENTS ATTENDUS DANS LA REPONSE A LA CONSULTATION POUR LE LOT N°4

Paris 2024 attend des candidats les éléments suivants :

1. Une proposition technique, détaillée et chiffrée, incluant :
 - Une note technique présentant le dispositif numérique :
 Sur la partie technique : conception, développement, habillage graphique, calendrier, etc.
 Sur les contenus proposés : parcours utilisateurs, contenus pédagogiques pour les élèves (articles, documents, photos, vidéos, jeux, etc.) et support pédagogique pour les enseignants.

- Une note technique présentant le kit physique équivalent. Ce kit physique doit permettre la mise en place du dispositif au sein d'une classe sans obligatoirement avoir recours au dispositif numérique.
 - Des exemples concrets de prestations réalisées en lien avec le besoin identifié de Paris 2024.
 - Une présentation de l'entreprise et ses références pertinentes pour l'enjeu de la présente consultation, plus particulièrement sur l'expertise métier.
 - Une présentation détaillée de la méthodologie mise en place dans le processus de création de ressource pédagogique, en précisant notamment les rapports et échanges, s'ils existent, avec la communauté éducative et/ou enseignante.
2. L'organisation proposée et les modalités de coordination avec Paris 2024 et équipe projet, détaillant entre autres :
- Le planning de mise en œuvre,
 - Les modalités précises de travail (méthode de travail, fréquence de réunions, ...)
 - Les CV de l'équipe projet mise à disposition.
3. Une offre financière complétée (cf. doc Excel joint) :
- Prix forfaitaire pour la création et la production d'un dispositif numérique de type serious game / escape game
 - Prix unitaire pour la création et production du kit physique (prix par paliers)
 - Taux jours pour des prestations complémentaires (par exemple adaptation du jeu)